

COMMUNIQUÉ

ÉTATS FINANCIERS 2020 IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LE SURPLUS DE 5,5 M\$

Baie-Comeau, le 17 mai 2021. – Produits par la direction des finances de la Ville de Baie-Comeau et audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 seront déposés aux élus municipaux lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 17 mai, 20 h.

COVID-19

L'année 2020 a été bouleversée par l'arrivée de la pandémie de COVID-19 au Québec dès le mois de mars. Cette situation aura également eu une incidence importante sur le surplus de 5,5 M\$ dégagé dans nos états financiers 2020. « En considérant l'aide financière COVID-19 reçue du gouvernement provincial, ainsi que l'impact à la baisse sur nos dépenses que cette situation a engendré, c'est près de la moitié du surplus qui est directement lié à la pandémie », a indiqué monsieur Yves Montigny, maire de Baie-Comeau. De plus, comme la somme du surplus cumulé que nous avons affectée au budget 2020, soit 1 559 410 \$, n'a pas été utilisée dans l'année en cours, elle retourne au surplus. « Il n'était pas possible de prévoir à l'automne 2019, lorsque nous préparions le budget 2020, que nous allions vivre une année aussi particulière », a précisé le maire.

MARGE DE MANŒUVRE POUR 2022 ET 2023

Depuis quelques années, la Ville de Baie-Comeau rappelle qu'elle doit suivre de près son surplus cumulé pour faire face aux défis financiers anticipés dans le futur. Dès que nous aurons réservé la somme nécessaire pour les impacts de la COVID-19 en 2021, notre surplus cumulé s'élèvera à 7 M\$. « Il est difficile de voir du positif dans la pandémie, mais on ne peut pas nier que cette marge de manœuvre est de bon augure pour les années 2022 et 2023. Cela stimulera assurément notre réflexion dans les prochains mois », a affirmé monsieur Montigny, en ajoutant que la Ville de Baie-Comeau doit continuer de chercher des façons de bonifier ses revenus et de gérer ses dépenses de près.

DETTE

Au 31 décembre 2020, la dette à la charge des citoyens s'élevait à 58 467 970 \$ et soulignons que la dernière fois que la Ville s'est retrouvée approximativement à ce niveau est en 2007. L'analyse des profils financiers publiés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)¹ démontre également que la gestion de notre dette s'est grandement améliorée. « Depuis 2013, le MAMH publie une donnée très évocatrice, soit l'endettement total net à long terme par unité d'habitation. À ce moment, Baie-Comeau se situait à 12 401 \$ comparativement à 5 579 \$ pour tout le Québec. Dans leur plus récente édition, soit 2020, les chiffres sont maintenant de 8 016 \$ pour Baie-Comeau et de 6 924 \$ pour tout le Québec. Cette amélioration est significative », a soutenu le maire.

Mentionnons qu'au 31 décembre 2020, la dette totale de la Ville s'élevait à 85 821 193 \$, en baisse de 3 757 704 \$ avec l'an dernier.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur
Division des communications
418 297-0350

¹ Lien internet (Profil financier) : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/finances-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/#c665>